

BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Septembre 2015 n° 21



SPÉCIAL ASSOCIATIONS



Phartélo © Prune Vellot



Actions
municipales

Brèves

Manifestations
Associations

État civil

Agenda

SOMMAIRE

Le mot du maire
Actions municipales
Brèves

p. 2
p. 3 à 4
p. 5 à 7

Dossier Associations
État-civil
Agenda

p. 8 à 15
p. 16
p. 16



Le présent numéro de Bresson Infos est un " **spécial Associations** " consacré pour moitié à ce thème. Nous avons eu souvent l'occasion de dire depuis 2008 l'importance que nous attachions à la vie associative particulièrement **riche, diverse et dynamique** à Bresson ; c'est un élément essentiel de la vie du village, au sens propre, un instrument de cohésion du lien social contribuant à l'expression de la diversité et du " vivre ensemble ".

À une époque où la tendance à l'individualisme, au renfermement sur soi, renforcés par les difficultés de la vie quotidienne, est hélas trop souvent la règle, nous ne pouvons que nous réjouir de **la gamme d'activités offertes par nos multiples associations**, plus de douze aujourd'hui, par les rendez-vous du Comité d'Animation notamment qui organise les deux manifestations majeures dépassant de loin les limites de la commune que sont la Brocante et le Cross des Châtaignes.

Grâce au **dynamisme** qu'elles engendrent, **la participation et les activités nouvelles** s'enrichissent sans cesse au fil des ans. Elles attirent d'ailleurs beaucoup de personnes extérieures qui envient cette richesse et aussi, disons-le, notre cadre de vie exceptionnel à tous égards.

Bien sûr rien ne se fait tout seul et nous **remercions et félicitons les responsables, les bénévoles**, et tous ceux qui donnent leur temps sans compter. La Municipalité à l'écoute de leurs besoins, met à leur disposition et améliore chaque année les moyens matériels et financiers nécessaires à la bonne marche de l'ensemble de ces activités.

Les derniers jours de juin ont vu la mise en place du **Haut Débit Internet**, à la plus grande satisfaction des usagers de Bresson, qui attendaient impatiemment cette mise en service. Comme le souligne l'article sur ce sujet, c'est un véritable bond qualitatif et quantitatif qui multiplie par un minimum de 10 et jusqu'à 50 **la qualité d'accès à l'ADSL**.

Autre grand dossier, dont l'aboutissement est enfin proche, **la réfection du réseau d'eau potable du vieux village**, qui a fait l'objet de notre constante détermination depuis six ans. La complexité du projet, les problèmes de maîtrise des coûts, très élevés, le retard dû aux élections municipales et à la nécessaire concertation qui s'en est suivie et surtout les conséquences de la prise de compétence Eau et Assainissement par la Métro puis la Métropole, ont constitué de nombreux aléas de nature à remettre en cause le caractère prioritaire du projet, voire le projet lui-même.

Nous avons tout fait pour qu'il voie le jour et nous sommes heureux de vous informer que le marché de travaux d'une première tranche a été lancé par la Métropole, avec

attribution sans doute au mois d'octobre pour **un début d'exécution en novembre-décembre**.

Enfin le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** entre dans sa phase ultime, avec **l'enquête publique qui démarrera fin septembre début octobre** et permettra à chacun de s'exprimer avant l'adoption du nouveau document d'urbanisme. Le commissaire enquêteur a d'ores et déjà été désigné par le Président du Tribunal Administratif et l'enquête publique sera précédée par **une réunion publique**. Vous serez tenus informés de toutes ces modalités.

Bonne rentrée à tous, en particulier, à tous les élèves et parents de notre école, ainsi qu'aux nouveaux enseignants.

Directeur de la publication : Michel REBUFFET
Comité de rédaction : Emmanuèle AMIELL - Adeline GANNAT
Mairie de Bresson
11 Grande Rue
38320 Bresson
Tél. : 04 76 25 26 61
Fax : 04 76 25 35 55
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr
Site : www.village-de-bresson.fr
Impression : Manufacture d'histoires - Deux ponts
Tirage : 450 exemplaires en papier recyclé

INAUGURATION DU HAUT DÉBIT

Le 22 juin dernier, Bresson est officiellement " Montée en débit " !

Entouré de M. Didier CHAMINADE, Délégué Régional Alpes-Orange, et de M. Joseph CLAVIER, Ancien 1^{er} Adjoint, Monsieur le Maire a procédé à l'inauguration de l'armoire NRA-Med, installée dans la Zone des Condamines.

Ces travaux qui ont débuté en 2010, offrent aujourd'hui à tous les Bressonnais, un débit entre 20 et 50 mégabits.



L'infrastructure réalisée par Orange accueille également d'autres opérateurs tel que Bouygues Télécom ou Free.



Pour rappel, il est indispensable de contacter son fournisseur d'accès à Internet (FAI) pour bénéficier de l'augmentation de débit et faire évoluer son contrat commercial.

Bresson est la deuxième commune du département à avoir conduit une telle démarche, après Champagnier.

DÉPART DE DEUX ENSEIGNANTS

Mme Edwige SCALIA, enseignante de la classe de maternelle, et M. Stéphane DUTCKOWSKI, enseignant du cycle 2, ont quitté le 3 juillet dernier l'école de Bresson.

La Municipalité les remercie pour leur travail en collaboration avec la mairie et leur souhaite bonne réussite pour la suite de leur carrière.



REMISE DES DICTIONNAIRES

Comme chaque fin d'année, la commune tient à marquer l'importance de la fin de la scolarité primaire en offrant aux élèves de la classe de CM2 un dictionnaire.

" Bonne continuation à tous les élèves dans la suite de leur parcours scolaire."



RENTRÉE DES CLASSES : MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2015 *Le détail des délibérations peut être consulté en mairie ou sur le site Internet*

1 - TRANSFERT DES EXCÉDENTS DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU À LA MÉTROPOLE (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Au 1^{er} janvier 2015, la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes métropole, est devenue Métropole. Cette transformation s'est traduite par la prise de nouvelles compétences dont certaines constituent des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC). C'est notamment le cas de la compétence Eau.

Le transfert de cette compétence a donné lieu à la clôture du budget annexe communal entraînant la réintégration de l'actif et du passif dans le budget principal de la commune.

Les opérations budgétaires et comptables de transfert des résultats budgétaires seront les suivantes : transfert à la Métropole de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 137 565,45 € et l'excédent d'investissement pour un montant de 56 715,31 €.

2 - CESSION À LA MÉTROPOLE DE PLUS DE DEUX TIERS DES ACTIONS DÉTENUES PAR LA COMMUNE DE BRESSON AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) EAU DE GRENOBLE DANS LE CADRE DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Conformément aux dispositions applicables aux Entreprises Publiques Locales, et suite aux transferts de compétences, le Conseil Municipal cède à la Métropole cinq actions sur les six détenues dans le capital de la SPL, ce qui correspond à plus des deux tiers des actions détenues.

3 - AGRÉMENT DU NOUVEL ACTIONNAIRE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE BRESSON À LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) EAU DE GRENOBLE (*Vote : Pour à l'unanimité*)

La commune de BRESSON est actionnaire, minoritaire, de la SPL Eau de Grenoble et dispose à ce titre :

- D'un siège au sein de l'Assemblée spéciale des actionnaires minoritaires,
- D'un siège au sein du Comité d'Orientation Stratégique,
- D'un siège au sein de l'Assemblée Générale.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Antoine de GAUDEMARIS, représentant de la commune de BRESSON au sein des organes délibérants de la SPL Eau de Grenoble.

4 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) EAU DE GRENOBLE (*Vote : Pour à l'unanimité*)

L'entrée au capital d'Eau de Grenoble de la Métropole en tant qu'actionnaire majoritaire entraîne nécessairement une adaptation des statuts, principalement sur la gouvernance de la SPL.

La modification principale contenue dans le projet de statuts proposés par la Métropole prévoit donc désormais la répartition suivante des sièges au Conseil d'Administration :

- Grenoble Alpes Métropole : 12
- Ville de Grenoble : 3
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise : 2
- Assemblée spéciale des actionnaires minoritaires : 1

5 - AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DÉSAFFILIATION DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE DU CDG 38 (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le Centre de Gestion de l'Isère (CDG38) est un établissement public administratif, dirigé par des élus des collectivités, au service de tous les employeurs territoriaux de l'Isère. Fondé sur un principe coopératif de solidarité et de mutualisation des moyens, il promeut une application uniforme du statut de la fonction publique territoriale, pour plus de 15 000 agents exerçant auprès de plus de 770 employeurs isérois et anime le dialogue social à l'échelle départementale.

Le CDG38 accompagne les élus, au quotidien, dans leurs responsabilités d'employeur.

La volonté de désaffiliation de la Métropole au 1^{er} janvier 2016 s'inscrit dans un contexte d'évolution de cette intercommunalité, en application de la Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

La Métropole souhaite désormais se doter d'outils et de moyens pour mettre en place une politique de ressources humaines ambitieuse, pleine et cohérente, qui intègre toutes les dimensions liées à la vie professionnelle des agents : santé au travail, avancement, mobilités, prévention et discipline.

Pour le CDG38, cette désaffiliation appelle une mise en adéquation de ses ressources et de ses modalités d'intervention.

Le Conseil Municipal décide de désapprouver cette demande de désaffiliation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En raison du report de la date des élections régionales de mars à décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 permet la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales.

Par conséquent, toutes les demandes d'inscription entre **le 1^{er} janvier 2015 et le 30 septembre 2015** (inclus) seront traitées par la commission administrative début octobre, afin que les électeurs puissent voter dans leur nouveau bureau de vote à l'occasion des élections régionales du mois de décembre. Cela concerne uniquement les électeurs français.

Les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 30 novembre 2015 ou pour ceux qui seront majeurs entre le 30 novembre 2015 et la veille du scrutin, il est impératif de vérifier auprès de la mairie si leur inscription a bien été transmise par l'INSEE. Dans le cas contraire, ils pourront réaliser une démarche volontaire d'inscription avant le 30 septembre 2015.

Pour toute **demande d'inscription** sur la liste électorale, il est impératif de se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile.



1^{er} TOUR : dimanche 6 décembre 2015 - 2^{ème} TOUR : dimanche 13 décembre 2015

Les **inscriptions** sont possibles **jusqu'au 31 décembre 2015**, pour une **prise en compte** sur les listes électorales de **2016**.

PLANNING DES TAP

Pour la deuxième année, la Municipalité a établi le **planning des " Temps d'Activité Périscolaire "** (TAP) conformément à la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Il est proposé aux enfants, selon leur cycle, des activités diverses sur chaque trimestre.



	Lundi cycle 2	Mardi cycle 3	Jeudi cycle 2	Vendredi cycle 3
1 ^{er} trimestre	Théâtre Association Artémuse	Jeux de marionnettes en Anglais Association Speak English Kids	Sports : Tchoukball, Kin- Ball, Rugby, Escrime... GUC	Sports : Tchoukball, Kin- Ball, Rugby, Escrime... GUC
2 ^{ème} trimestre	Sports : Cirque et Danse hip-hop GUC	Sports : Cirque et Danse hip-hop GUC	Jeux de sociétés et chansons en Anglais Association Speak English Kids	Echecs André ISETTA
3 ^{ème} trimestre	Couture Association MAMAME	Théâtre Association Artémuse	Sports : Baseball, Hand- ball, Jeux de crosse... GUC	Sports : Baseball, Hand- ball, Jeux de crosse... GUC

Sous réserve de modifications.

BIBLIOTHÈQUE

C'est aussi l'heure de la rentrée pour la bibliothèque ! Elle ouvrira ses portes le **mercredi 09 septembre 2015**.

Horaires d'ouverture :
le **mercredi** de **10h à 12h et de 17h à 19h**.



Les bénévoles auront le plaisir de vous accueillir pour partager et échanger autour de la littérature et vous faire découvrir les nouveautés.

Vous pouvez également **suggérer des titres de livres** qui pourront être empruntés auprès de la B.D.I. (Bibliothèque Départementale de l'Isère).



Faites nous partager votre "**coup de cœur**" de l'été en déposant auprès de la bibliothèque un court résumé de votre livre préféré, il sera ensuite publié sur le site Internet de la mairie et/ou sur le prochain Bresson Infos !

VOYAGE DU CCAS

Le voyage du CCAS se déroulera le **lundi 14 septembre 2015** en Ardèche.

Journée découverte au **Musée de la Lavande de Saint-Remèze**, pour comprendre tout au long du parcours les motivations, l'histoire liée à cette plante rare et belle, mais aussi et surtout ses conditions de culture, de distillation et sa légende.



Après une halte déjeuner où une dégustation de produits du terroir Ardéchois sera proposée, le voyage reprendra avec la visite de la **Grotte Chauvet**. Plus importante réplique de

grotte ornée au monde, la Caverne du Pont-d'Arc est installée sur les hauteurs de Vallon Pont-d'Arc, sur le site du Razal, au cœur d'un espace boisé de 29 d'hectares. Chef d'œuvre de l'humanité restituant peintures et gravures de plus de 36 000 ans, la visite de la Caverne permet de saisir toute la maîtrise des premières œuvres de l'Humanité, connues à ce jour.



Inscription impérative en mairie avant le lundi 7 septembre 2015, en retournant le coupon de participation, déposé dans votre boîte aux lettres, ou en contactant le secrétariat.

COURS DE GYMNASTIQUE ADULTE

Le cours de **gymnastique pour les adultes** reprendra le **lundi 7 septembre 2015**.

Ce cours, dirigé par Christophe CRET, se déroule tous les lundis de 18h00 à 19h00, hors vacances scolaires, dans les locaux de l'école.

Tarif annuel : 45 € pour les Bressonnais (40 € pour un deuxième membre de la famille) et 70 € pour les extérieurs.

Les **inscriptions** s'effectuent **en mairie** durant les heures d'ouverture au public.

Pour les personnes de plus de 60 ans ou les personnes à risque, il est impératif de fournir un certificat médical au moment de l'inscription.

TRAVAUX LOTISSEMENT DES GRANDS CHAMPS

Une **enquête** a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants du lotissement des Grands Champs (allée des Grand Champs, chemin des Vignes, rue des Alises, impasse Plassoney) afin de solliciter leur avis sur **la réalisation ou non de trottoirs en béton désactivé** (identiques à ceux de la montée de la rue de l'Oratoire).

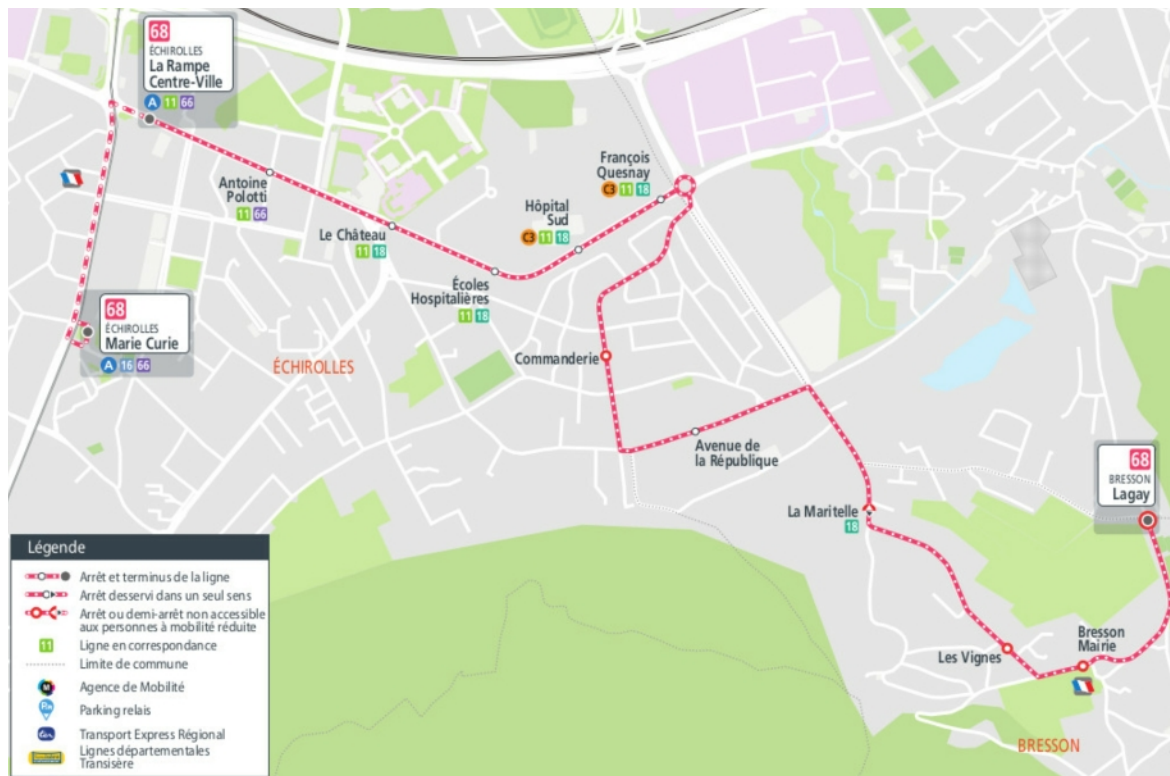
L'objectif de ces travaux, assez coûteux, pris en charge par la commune en lieu et place de la Métropole, serait de renforcer la sécurité des déplacements des piétons.

Les réponses sont attendues en mairie **avant le mercredi 16 septembre 2015**.

LIGNE 68

A partir du 1^{er} septembre 2015, le trajet de ligne " Flexo 68 " est modifié. Cette ligne desservira désormais le collège Louis Lumière et le lycée Marie Curie à Echirolles.

Le plan et les horaires de cette nouvelle ligne sont disponibles sur le site tag.fr ou en mairie.



68 Direction ECHIROLLES La Rampe - Centre-Ville

	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒
Lagay	7h10	7h30	8h00	8h30	10h10	11h36	13h50	17h36
La Maritelle	7h13	7h33	8h03	8h33	10h13	11h39	13h53	17h39
François Quesnay	7h17	7h36	8h07	8h37	10h17	11h43	13h57	17h43
La Rampe - Centre ville	7h22	7h41	8h12	8h42	10h22	11h48	14h02	17h48
Marie Curie	/	7h45	/	8h45	/	/	/	/

68 Direction BRESSION Lagay

	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒	🕒
Marie Curie	/	/	12h15	15h25	16h40	17h40	/	/
La Rampe - Centre ville	9h00	10h30	12h20	15h30	16h45	17h45	18h05	18h30
François Quesnay	9h05	10h35	12h25	15h35	16h50	17h50	18h10	18h35
La Maritelle	9h09	10h39	12h29	15h39	16h54	17h54	18h14	18h39
Lagay	9h12	10h42	12h32	15h42	16h57	17h57	18h17	18h42

🕒 Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement, au 04.38.70.38.70, du lundi au samedi de 8h00 à 18h30 (pour un déplacement le lundi, réserver le samedi avant 18h30) ou 24h sur 24h sur tag.fr/flexo.

ATELIER DES AMIS DE L'ART " 3 A "

Les " 3 A " existent depuis 1991. Cet atelier s'adresse à toutes les personnes à partir de 14 ou 15 ans désirant **apprendre la peinture dite " sur toile "**.

Actuellement une quarantaine d'artistes débutants ou confirmés fréquentent l'atelier, en cours ou en atelier libre.

Planning :

Les cours : les mercredis de 10h à 13h et de 14h à 17h.

L'atelier libre : les mardis de 10h à 16h et les jeudis de 14h à 18h.

L'atelier fonctionne en année scolaire.

Chaque fin d'année, une exposition avec vernissage se déroule dans la salle des mariages de la Mairie de Bresson.



Cette exposition est proposée aux seuls adhérents de l'atelier des " 3 A ".

Cette année, le thème est " **Voyage en couleur** ", et elle reste visible jusqu'en décembre. Vous pourrez également la découvrir lors de la brocante le dimanche 27 septembre, où vous pourrez y rencontrer les responsables et poser vos questions.

De nombreux **stages de perfectionnement** sont organisés en cours d'année (renseignements auprès de Josy).

Présidente : Mme Josy ZAMPIERI

Trésorière : Mme Aline VILLAIN

Secrétaires : Mmes Janine HASAN et Monique CHABRE

Pour tout renseignement : **06.07.78.31.64** ou josyzampieri@orange.fr

Les membres du bureau et les artistes vous disent à bientôt et au plaisir de vous rencontrer !



PHARTÉLO

52 / 12, l'expo déjantée du vélo : **un projet à la croisée de la photo et du vélo** porté par l'association Phartélo.

Créée au printemps dernier et installée à Bresson, l'association Phartélo s'est donnée pour mission de créer des passerelles entre **les arts et le sport**. Pour cela, elle a mis sur pied le projet 52 / 12, l'expo déjantée du vélo.

Celui-ci vise à mettre en scène de façon décalée **les expressions du vélo**, que celles-ci soient passées dans le langage courant (ex : avoir la tête dans le guidon, pédaler dans la semoule, péter un câble) ou qu'elles soient issues du jargon sportif (ex : mettre les mains aux cocottes, rouler en chasse-patates), et d'en **tirer des séries photographiques**.

La première **exposition**, prévue pour décembre 2015, s'adresse plus particulièrement au jeune public. Réalisée intégralement avec des figurines Playmobil®, elle se présentera en petits formats carrés, colorés et ludiques. Elle a vocation à être installée dans **des lieux grand public** (bibliothèque, médiathèque, salles d'exposition...), mais également dans des écoles comme support pédagogique aux enseignements du français, du sport, des arts plastiques etc... Elle sera accompagnée d'un ouvrage jeunesse, " L'échappée de Tite Luce ", mêlant photographies, dessins et récit. Quant à la seconde exposition, elle devrait voir le jour pour l'été 2016 et proposer des clichés " grandeur nature ".

Pour financer le projet, l'association a créé une **gamme de vêtements 52 / 12**. Des " buffs " sont d'ores et déjà disponibles et des T-Shirts, modèles Homme, Femme et Enfant, peuvent être réservés pour une livraison en septembre.

À la demande, elle organise aussi ponctuellement des **ateliers autour de la photo**, de **l'écriture** et du **vélo**.



Phartélo© Prune Vellot

Enfin, elle est à la recherche de partenaires divers et variés pour financer les tirages et pour accueillir l'exposition.

Les personnes souhaitant en savoir davantage sur ce projet peuvent suivre les actualités de la page Facebook dédiée ou bien participer au parcours d'acteurs de curiosité territoriale, " Vivez l'expérience 52 / 12 ", organisé en partenariat avec l'Hexagone de Meylan dans le cadre de la Biennale Arts Sciences (le 20 septembre, à 9 h, au départ du vélodrome d'Eybens).

Contact : **06 77 90 61 06** ou contactphartelo@gmail.com



COMITÉ D'ANIMATION

Depuis bientôt 40 ans, le comité d'animation est au cœur de **nombreuses manifestations**, dont certaines ont largement dépassé les limites de notre petit village.

En effet, quel chineur n'a pas déjà fait la **brocante** de Bresson ou quel coureur à pied n'a pas au moins une fois participé au **cross des châtaignes** ?

Tout au long de l'année, le comité d'animation propose des manifestations festives et culturelles : **pièce de théâtre** au mois de mars, **fête de la musique** au mois de juin, **cinéma en plein air** en août, **brocante** en septembre, **cross des châtaignes** en octobre et **fête de Noël** en décembre. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Lors de nos deux plus importantes manifestations que sont la brocante - plus de **trois cents exposants**, plusieurs milliers de visiteurs - et le cross - environ **mille coureurs** - de nombreux bénévoles se mobilisent pour le bon déroulement de ces temps forts.

Si vous souhaitez **nous rejoindre** pour l'organisation vous êtes les bienvenus ! Vous aurez alors l'occasion de tester vos talents de serveur (à la buvette), de gendarme (à la circulation et aux parkings), de signaleur (pour le cross), de boulanger (à la fabrication de pains et de pizzas aux fours à bois du village), de placeurs (pour la brocante) et d'autres petites missions encore (photographies, publicités etc...) dans une ambiance **conviviale** et bon enfant !

En remerciement de cette aide apportée, l'association organise " **La fête des bénévoles** " où tous les membres se retrouvent autour d'une table pour une soirée de plaisir !

Vous trouverez tous les détails de nos événements sur notre nouveau site Internet : www.bresson-animation.fr

Pour nous joindre : contact@bresson-animation.fr

Téléphone : **06.21.00.86.09**

Président : M. David SCHUMMER



PROCHAINES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE COMITÉ D'ANIMATION :

BROCANTE : DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2015

Les inscriptions pour la brocante sont possibles via un formulaire en ligne et un paiement en ligne jusqu'au 11 septembre

CROSS DES CHÂTAIGNES : DIMANCHE 11 OCTOBRE 2015

LUD'ANIM

Exprimez-vous et prenez soin de vous avec Lud'Anim !

Toute au long de l'année, l'association Lud'Anim propose des ateliers Pleine Forme, Relaxation, Sophrologie, Théâtre et Écriture, ainsi que des conférences, notamment sur le mal de dos et les abdos autrement ou sur la gym du visage, les soins Teliene®, des soirées à thèmes, des sorties...

Afin de vous présenter tout son panel d'activités, elle organisera le jeudi 3 septembre, à partir de 17h, des demi-heures découvertes et un pot d'accueil (voir le programme ci-dessous). Vous pourrez en profiter pour vous inscrire et suivre l'assemblée générale.



Raymonde PERNIOLA, coach sport/santé, sophro-relaxologue et thérapeute psychocorporelle, en charge des **ateliers Pleine forme et SophroRelaxation évolutive et expressive** :

" J'accompagne les personnes qui souhaitent retrouver leur énergie vitale, ainsi qu'un mieux-être physique, émotionnel et relationnel. Pour cela, je m'appuie sur des approches posturales, respiratoires, psychocorporelles et de sophro-relaxation, autant d'outils riches de connaissance de soi et d'autonomisation. En privé ou en entreprise, en individuel ou en groupe, ma démarche humaniste s'attache à prendre en compte les personnes dans leur globalité, pour les amener à révéler leur multiples ressources. "

Martine DEOLA, sophrologue :

" Formée à la méthode caycédiennne, méthode accessible à tous, basée sur une technique de respiration et de relaxation dynamique, je propose des séances de sophrologie hebdomadaires, permettant à chacun de découvrir et de développer ses qualités personnelles. Une autre façon d'améliorer son quotidien. "

Joëlle SEEHAUSEN, représentante de **l'atelier Théâtre** :

" Mardi, la semaine s'annonce difficile, mais heureusement ce soir, il y a théâtre ! Notre petite troupe de huit " comédiennes " passionnées et enthousiastes se retrouve pour partager le même plaisir de jouer, d'apprendre et de travailler, sous la direction de Maurice Hébert, notre " mentor " si patient, tellement à l'écoute et talentueux. Et c'est parti pour 2h30 de tourments délicieux : improvisations, approches des techniques théâtrales, clown, masque, commedia dell'arte, textes, personnages... Tout cela, entre sérieux et rires. Nous effectuons un joyeux voyage dans l'univers d'auteurs contemporains ou plus classiques, et un vrai travail d'atelier dans une ambiance saine et conviviale. Quand le chantier est abouti, nous ressentons un peu de stress pour le présenter au public, mais au final, ce n'est que du bonheur ! "

Prune VELLOTT, journaliste, en charge des **ateliers Écriture partagée** :

" Ouverts à tous, aux personnes timides, voire complexées, dans l'écriture, comme aux personnes souhaitant laisser libre cours à leur prose, les Ateliers d'écriture partagée se déroulent en petit groupe, dans un climat de confiance. À travers une alternance de temps d'écriture, guidés par des thèmes, des jeux et autres consignes, et de temps de lecture et d'échanges, ils visent à libérer la parole, développer l'imaginaire et surtout favoriser l'expression de chacun. Leur objectif : que l'écriture devienne un plaisir et non une contrainte ! "



Programme du jeudi 3 septembre :

- 17h – 17h30 : Pleine forme
- 17h30 – 18h : Relaxation
- 18h – 18h30 : Impro et expressions diverses
- 18h30 – 19h : Écriture partagée
- 19h – 19h30 : Sophrologie
- 19h30 – 20h30 : Pot d'accueil
- 20h30 : Assemblée générale

Les cours reprendront la semaine du 7 septembre 2015.

Raymonde PERNIOLA : 06 89 87 47 61 - rayperniola@orange.fr

PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Le Pétanque Club Bressonnais a démarré ses activités il y a à peine 5 ans.

Association " loi 1901 ", le club est affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Ses activités se déroulent dans les magnifiques allées du parc de la mairie, sous les tilleuls.

Il compte désormais une soixantaine d'adhérents (dont une quinzaine de féminines), de BRESSON et des communes voisines. La fréquentation des jeux, la participation des joueurs aux compétitions et les manifestations organisées à BRESSON témoignent de son dynamisme !

Chacun(e) peut s'adonner à cette activité dans une ambiance de grande convivialité :

- pour y passer simplement de bons moments de détente,
- pour affiner sa dextérité, sa maîtrise de soi, et se mesurer aux joueurs confirmés des autres clubs dans un esprit de compétition.

Des rencontres amicales ont lieu en particulier le **lundi après-midi et le vendredi de 13 h 30 à 18 h 30** (de mars à octobre). L'hiver, l'activité se poursuit au boulodrome d'EYBENS et au pétanquodrome d'ÉCHIROLLES (stade Jean VILLARD).

Une fois par mois environ, des concours de " sociétaires " sont organisés à BRESSON. Nous recevons également 4 ou 5 compétitions officielles par an.

Les entraînements ont lieu le vendredi après-midi (ateliers de tir).

Nos installations sont très prisées des joueurs, voire enviées des clubs voisins à l'occasion des chaudes journées estivales.



Les compétitions :

Chaque joueur (titulaire d'une licence) a la possibilité de concourir, en tête à tête ou en équipe :

- dans les championnats officiels départementaux organisés par le Comité de l'Isère, après sélection,
- dans les compétitions amicales organisées par les clubs de la région : par équipes formées à des concours ponctuels ou en représentation du club sur l'ensemble de la saison.

En 2015, plusieurs équipes se sont distinguées dans les compétitions officielles et sont allées soit jusqu'en ¼ de finale, soit jusqu' en ½ finale. De beaux succès, encourageants pour le club de BRESSON qui tient désormais toute sa place parmi les clubs du Sud Isère.

La pétanque à BRESSON : une activité de loisirs et de convivialité :

Le plus souvent, les équipes sont constituées " à la mêlée ", pour que chacun puisse jouer avec tout le monde, aguerri ou " amateur du dimanche " ! C'est le cas notamment le lundi et lors des concours de sociétaires.

Chaque année, et en 2015 le 20 septembre prochain, le club organise le concours du village. Il est ouvert à tous, membres du club ou pas. C'est le moment de tester vos prédispositions et de vous faire plaisir. Franchissez le pas !

Enfin, durant l'hiver, et pour garder le contact, nous organisons des soirées de jeu qui rencontrent toujours un bon succès (concours de belote, scrabble....).

Comment adhérer ?

La saison débute généralement mi-mars. L'exercice social court pour sa part d'octobre à septembre.

Pour autant, vous pouvez adhérer à tout moment.

En 2015, le prix des licences est fixé à 41 € (obligatoire pour les compétitions) et la carte de simple adhérent à 12 €.

Vous pouvez prendre contact avec Michel CHARBONNEAU, secrétaire (tel : 04 76 24 51 75) ou avec Jean-Marie RIMÉ, Président (tel : 06 86 55 00 82) et consulter notre site : <http://www.petanqueclubbressonnais.fr/category/actualites/>

Venez nous rejoindre, vous serez le (la) bienvenu (e)!

CLUB DE LA CHATAIGNERAIE

Cette association créée le 1^{er} décembre 1986 n'a aucun but lucratif (loi 1901).

Elle a pour objectif d'établir entre ses membres des liens de franche camaraderie, en organisant des réunions de détente, des loisirs et des promenades et contribue à lutter contre l'isolement de ces derniers en leur fournissant des moments de partage.

En 2015, le Club de la Châtaigneraie est composé de 49 membres.

Plusieurs activités sont proposées durant l'année :

Des réunions tous les derniers jeudis du mois, en dehors des vacances scolaires, l'après midi à la Maison Des Associations.

En janvier, après l'Assemblée Générale, dégustation de la galette avec le tirage des rois.

En novembre, la vente de produits élaborés par les membres du Club : caillettes, pain de campagne, gâteaux, confitures...

Un repas et un voyage sont également organisés en collaboration avec les membres de l'UMAC.

Cotisation annuelle 2015 : 20 €.

Pour plus de renseignements, contacter le Président M. Georges PUGEAT au : 04.76.09.40.02.



UMAC

L'U.M.A.C. (Union des Mutilés et Anciens Combattants) présidée par M. Ladislav HORVATH, est une association qui permet de resserrer les liens de camaraderie unissant les anciens défenseurs de la patrie, soutenir leurs familles, aider les victimes des guerres 1914-18 et 39-45, d'Indochine et d'Algérie.



Elle a pour objectif le " Devoir de Mémoire ".

L'U.M.A.C. organise pour cela deux commémorations : celle du 8 mai et celle du 11 novembre.

A cette occasion, familles et amis se retrouvent pour un moment de recueillement et de souvenir.

Les enfants de l'école de Bresson participent aussi à ces cérémonies. Lors de ces deux événements, un " pot de l'amitié " est partagé à la Mairie, suivi d'un repas à la Maison des Associations.



Au cours de l'année scolaire, M. HORVATH se met à disposition des élèves pour répondre à toutes les questions que ceux-ci auraient à poser sur cette période. C'est autant comme témoin et acteur que Président de l'UMAC local que ce dernier se prête à cet exercice.

C'est pour les membres de l'UMAC une façon de partager et de transmettre aux jeunes générations une partie de l'histoire et de faire concrètement acte de mémoire.

Cotisation annuelle 2015 : 20 €.

Pour plus de renseignements, contacter le Président M. Ladislav HORVATH ou M. Nicolas COURTIS.

ADEMIR

Pour la 4^{ème} année consécutive, le club ADEMIR propose des **activités informatiques** aux Bressonnais.

Le Club ADEMIR propose des ateliers qui permettent à chacun, **débutant ou utilisateur confirmé**, de se familiariser ou de se perfectionner avec le PC, la tablette, le traitement numérique de l'image et du son, le traitement de textes et le tableur, la messagerie électronique.

Certains ateliers se déroulent à la Maison des Associations de Bresson, les autres à Grenoble dans le quartier La Bruyère/Malherbes (facile d'accès).

Ateliers hebdomadaires

Lundi	18h30 - 20h00	Créer un site web avec WordPress	Grenoble
Mardi	10h00 - 12h00	Initiation à l'utilisation du PC - messagerie, Internet, ...	Grenoble
Mardi	16h30 - 18h00	Débutants en informatique – gestion du PC, Internet, traitement de texte et tableur ...	Bresson
Mercredi	10h00 – 11h30	Initiation au traitement de l'image avec PhotoShop	Bresson
Mercredi	14h30 – 16h00	Traitement de l'image avec PhotoShop Eléments 9 et au-delà (perfectionnement)	Bresson
Mercredi	16h30 – 18h00	Traitement de l'image avec PhotoShop Eléments 9 et au-delà (perfectionnement niveau 2)	Bresson
Mercredi	18h30 – 20h00	Création d'un diaporama avec PTE	Grenoble
Jeudi	11h00 – 13h00	Technique PCs : Conseils et assistance personnalisés	Grenoble
Jeudi	16h00 – 17h30	Apprendre à gérer sa photothèque et effectuer des retouches de base avec Picasa	Grenoble
Jeudi	18h00 – 19h30	Traitement de texte (débutants)	Grenoble

Sessions spéciales

Mardi	18h30 – 20h30	Informatique avancée (modules de niveau 2) – calendrier en préparation	Sujets communiqués à la rentrée
Jeudi	20h00 – 22h00	Soirées à thème (sujets communiqués par la suite)	Selon les souhaits du groupe

La cotisation annuelle (tarif préférentiel pour les Bressonnais) donne accès à toutes les activités et les animateurs sont des membres bénévoles du club.

Vous êtes intéressés ? Vous souhaitez plus d'informations ? La réunion de rentrée du Club aura lieu le 30 septembre à 18h00 à la Maison des Associations. Vous y serez les bienvenus ou écrivez-nous : contact@ademir.info

ART FLORAL

L'art floral est l'art de créer des **compositions florales** dans des vases, des bols ou des paniers, de créer des **bouquets** ou des compositions florales à l'aide de fleurs, de feuilles, de fines herbes, d'herbes décoratives ou d'autres matériaux botaniques.

C'est une **expression personnelle** et **éphémère** qui se renouvelle au cours des saisons.

La première année est consacrée à l'apprentissage des techniques de base et à la réalisation de bouquets du style classique au style contemporain avec des fleurs fraîches. Les années suivantes sont employées à maîtriser l'art subtil de la composition et à apprendre à se laisser guider par son **imagination...**

L'objectif est d'avoir les clés pour réaliser chez soi des compositions originales et de repartir sensibilisé à la **beauté simple du végétal**.

Un cours d'art floral s'adresse à toute personne désireuse de pénétrer dans le monde magique de la fleur, de partager en groupe les **émotions** que chacun capture... de voir avec d'autres yeux la nature qui nous entoure.

Les cours se déroulent les **jeudis d'octobre à mars** (hors vacances scolaires)

Inscriptions et renseignements : **jeudi 1^{er} octobre à 10h30 à la MDA**, auprès de Mme Michelle PODESTA ou en contactant l'Université Inter-Âges du Dauphiné au **04 76 42 44 63**.



GRAINE DE SABLE

Déjà 10 ans ! Que de chemins parcourus !

Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ?

Pourquoi ? Pour qui et avec qui ?

Graine de Sable est née près de chez vous, à Bresson en janvier 2005 et prend sa source au Niger.

De Graine de Sable en Graine de Sable une chaîne de solidarité est née et vit depuis 10 ans. En 2005, nous étions 14 personnes et maintenant nous sommes 90.

L'échange, le partage et la solidarité pour et avec les familles les plus fragiles au Nord-Est du Niger ne sont pas de vains mots mais une aventure humanitaire que nous construisons chaque jour au fil des mois et des années avec celles et ceux qui nous rejoignent dans l'action.



GDS a 3 objectifs prioritaires : l'accès à l'eau potable, à l'éducation et le soutien aux activités de subsistance.

L'eau est source de vie, cependant, une personne sur 4 n'a pas accès à l'eau potable dans le monde avec des répercussions dramatiques. Des milliers de personnes en meurent chaque jour et les enfants de moins de 5 ans sont les plus vulnérables.

En 10 ans, GDS et ses partenaires ont financé la construction de 11 puits dans 11 villages pour 11 000 personnes. C'est une amélioration des conditions de vie et de santé des familles et une contribution au recul de la mortalité des jeunes enfants.

L'éducation est source de développement personnel et participe à l'essor du pays. La scolarisation de 800 enfants a été soutenue.



En 10 ans, GDS a répondu aux besoins économiques et de subsistance alimentaire pour 12 villages par différentes approches. 4 sites maraîchers ont été développés avec l'objectif de tendre vers une nourriture suffisante et équilibrée tout en dégagant de petits revenus. La réalisation de 11 puits et d'un moulin à grains a alimenté l'activité économique locale par la mobilisation des artisans, des ouvriers spécialisés et des manœuvres nigériens employés pour les différentes opérations. La création d'une coopérative multi-métiers permet d'avoir une activité rémunératrice pour 30 personnes. Enfin, la coopérative de 27 forgerons bijoutiers d'Iferouane et leur famille (150 personnes) est soutenue par l'accueil chaque été d'un représentant chargé de la vente des bijoux.

En 10 ans, GDS a établi des partenariats diversifiés :

Au Niger, M Aghali Abdou, membre du conseil d'administration de GDS est chargé du suivi financier des différentes opérations. Le GIE Tagazt est chargé de la mise en œuvre des projets.

En Isère, un partenariat institutionnel s'est constitué progressivement avec la mairie de Bresson, le SIERG, l'Agence de l'Eau Rhône Alpes, le Conseil Départemental. Les subventions obtenues participent aux réalisations humanitaires au Niger.

Un partenariat avec 9 groupes culturels s'est tissé au fil du temps par l'organisation des Soirées Humanitaires et Culturelles.

C'est un moyen dynamique de faire connaître les actions et de toucher un nouveau public.



Un partenariat spécifique est en place avec le comité d'animation de Bresson dans le cadre de la brocante et du concert de Noël et le comité d'entreprise de l'ESRF.

N'hésitez pas à rejoindre la chaîne de solidarité.

Vous êtes les bienvenus !

GRAINE DE SABLE 38 : 20 chemin des Vignes
38320 BRESSON

Email : graine2sable38@gmail.com

Tel : 04.76.24.40.52

Site : www.gds.38.fr

SONIA ORGANISTKA - Coup de cœur pour le travail d'une habitante de Bresson !

Après avoir étudié l'anglais à l'université Stendhal puis le mandarin à Shanghai, **Sonia Organistka** a longuement travaillé à l'étranger comme professeur d'anglais puis comme cadre dans une multinationale aux Pays-Bas.

De retour à Grenoble il y a dizaine d'années, elle change radicalement de choix de vie. Elle se forme à la **tapisserie d'ameublement** et travaille chez différents tapissiers avant de se mettre à son compte en 2009.

Elle fait ses premiers pas et commence à travailler dans le garage de ses parents à Bresson ! Passionnée par son métier, par les "vieilles choses", et animée par le besoin de partager et transmettre son savoir faire, elle a rejoint aujourd'hui l'association **MAMAME** et donne des cours depuis trois ans dans les communes de Brié et Angonnes et Saint Martin d'Uriage.



Qu'est ce qu'un tapissier d'ameublement ?

Le tapissier d'ameublement **habille et/ou restaure** les sièges, et conçoit d'autres pièces d'ameublement (rideaux, literie...). Il effectue les différents travaux nécessaires en utilisant de nombreux matériaux : soie, ouate, cuir, mousse, crin, etc.

Après avoir soigneusement démonté et mis à nu le meuble à rénover (siège, banquette, fauteuil...), le tapissier le débarrasse de son **ancien garnissage** et effectue des mesures. Puis il le regarnit et procède à son habillage, en veillant à conserver le **style de l'ouvrage**. La tapisserie d'ameublement requiert une technique irréprochable, de la précision dans l'exécution et de la rigueur. La qualité du travail dépend en grande partie des finitions, qui doivent être parfaites. Cet artisan d'art perpétue la tradition des tapissiers d'antan. Pour restaurer les meubles anciens, le tapissier doit posséder des connaissances dans le domaine de l'art et de l'ameublement (styles, matériaux d'origine...).

L'association **MAMAME** propose des cours de couture pour enfants (périodes de vacances scolaires) et pour adultes débutants ou confirmés toute l'année ainsi que des stages et ateliers dans des associations.

Renseignements : <http://mamameassociation.wix.com/aufildes3parques>

MAMAME interviendra notamment dans le cadre des activités **périscolaires** à l'école de Bresson pour un atelier **couture**.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathilde, Christiane, Chantal, Danièle, Marie RAVASSARD née le 06 juillet 2015 de Frédéric RAVASSARD et Audrey GUYOMARD

Samuel, Eugène LAURENT né le 07 août 2015 de Pierre LAURENT et Valérie BESSON

Gabin, Louis, Romarin FOUJANET né le 08 août 2015 de Guillaume FOUJANET et Marjolaine LEGRAS

DÉCÈS

Mme Thérèse-Marie, Joseph VERCAEMER épouse VROMANDT, décédée le 12 juillet 2015

M. Gérard, Marcel MASSON décédé le 11 août 2015

INFOS PRATIQUES

Ouverture de l'accueil de la Mairie

Lundi : 9h/12h - 14h30/17h30

Mercredi : 9h/12h - 14h30/17h30

Vendredi : 9h/14h

Tél : 04.76.25.26.61

Fax : 04.76.25.35.55

E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr

Site Internet : www.village-de-bresson.fr

AGENDA : SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2015

SEPTEMBRE

Championnat clubs vétérans	mardi 8	journée	Pétanque Club Bressonnais
Réunion publique - Préparation brocante	mercredi 9	20h30	Comité d'animation
Voyage	lundi 14	journée	CCAS
Concours du village	dimanche 20	journée	Pétanque Club Bressonnais
Brocante	dimanche 27	journée	Comité d'animation

OCTOBRE

Réunion publique - Préparation cross	mercredi 7	20h30	Comité d'animation
Cross des Châtaignes	dimanche 11	journée	Comité d'animation
Voyage	15 ou 16	journée	Club de la Châtaigneraie

NOVEMBRE

Cérémonie	mercredi 11	10h45	UMAC
Vente de caillettes	samedi 14	8h/14h	Club de la Châtaigneraie
Fête des bénévoles	samedi 21	soirée	Comité d'animation
Soirée théâtre	samedi 28	soirée	Graine de sable 38

DÉCEMBRE

Animations pour les enfants	samedi 12	16h30	Comité d'animation
Concert de Noël	samedi 12	20h00	Comité d'animation